Atelier pour un master-plan transfrontalier

« Nature et biodiversité »

Jeudi le 6 décembre 2018 9h15 – 16h30

A Nieuport

« Vers une EcoDEstination TransfronTalière d'Excellence »

La région des dunes et polders entre Dunkerque et Nieuport, les « dunes flamandes », renferme un même écosystème et paysage historique dans lequel des problématiques parallèles se posent de part et d'autre de la frontière. Le projet VEDETTE veut laisser la frontière s'estomper et ainsi créer plus de possibilités d'évolutions favorables à l'homme et l'environnement. Dans ce cadre, VLM (l'agence flamande terrienne) et l'AGUR (Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque) ont organisé un atelier, le jeudi 6 décembre 2018, sur la réalisation de corridors écologiques et sur les conditions des pratiques récréatives dans les espaces naturels. Cet atelier participe au processus d'élaboration d'un Masterplan pour les dunes flamandes. Le masterplan est axé sur le renforcement des valeurs caractéristiques en matière de paysage, de nature, de biodiversité, de patrimoine et sur l'amélioration de l'accueil et de l'expérience de visite.

Au cours de l'atelier, l'objectif était de stimuler la coopération transfrontalière et d'explorer conjointement les possibilités de défragmentation de zones naturelles et de restauration des paysages. Pour ce faire, un travail en groupe s'est tenu pour étudier des cas concrets sur différents sites.

Dans un second temps, une réflexion s'est engagée sur les différentes formes de récréation dans les espaces naturels et les problèmes que cela peut engendrer et sur les solutions déjà mises en place des deux côtés de la frontière.

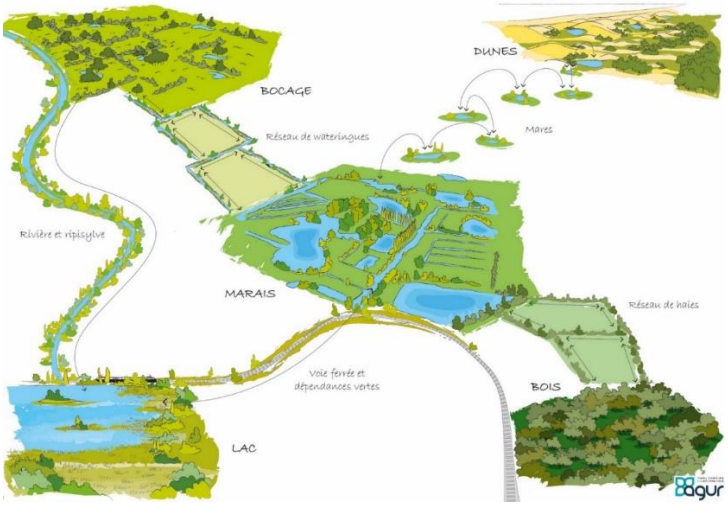

Programme

9H15

Accueil avec café et thé

9H45

Mot de bienvenue & introduction de la journée
(Ann De Grande, l'Agence flamande terrienne – VLM)

Les valeurs de la nature de la région et l'importance des connexions écologiques
(Sam Provoost, Institut pour la nature et la forêt)

Réalisation de connexions écologiques et de bons exemples
(Els Ameloot, l'Agence flamande terrienne – VLM)

Session de travail en groupe : explorer les possibilités de réalisation des connexions écologiques à partir de 6 cas pratiques

12H30

Déjeuner

13h30

Résultat de la séance de travail en groupe

La pression récréative dans les zones naturelles : quelles prises en compte ?
(Evy Dewulf, Agence nature et forêt – ANB et Isabelle Bouton, Département du Nord)

Conclusion de la journée d'échanges

16h00

Fin de la journée et verre de l'amitié

- Mot de bienvenue et introduction de la journée d'échanges

Ann De Grande de VLM

- Les valeurs de la nature et de la région et l'importance des connexions écologiques

Sam Provoost, Institut pour la nature et la forêt

- Réalisation de connexions écologiques et présentation de bonnes pratiques

Els Ameloot de VLM

Session de travail : explorer les possibilités d'améliorer les connexions écologiques sur les 4 sites sélectionnés.

Sites flamands

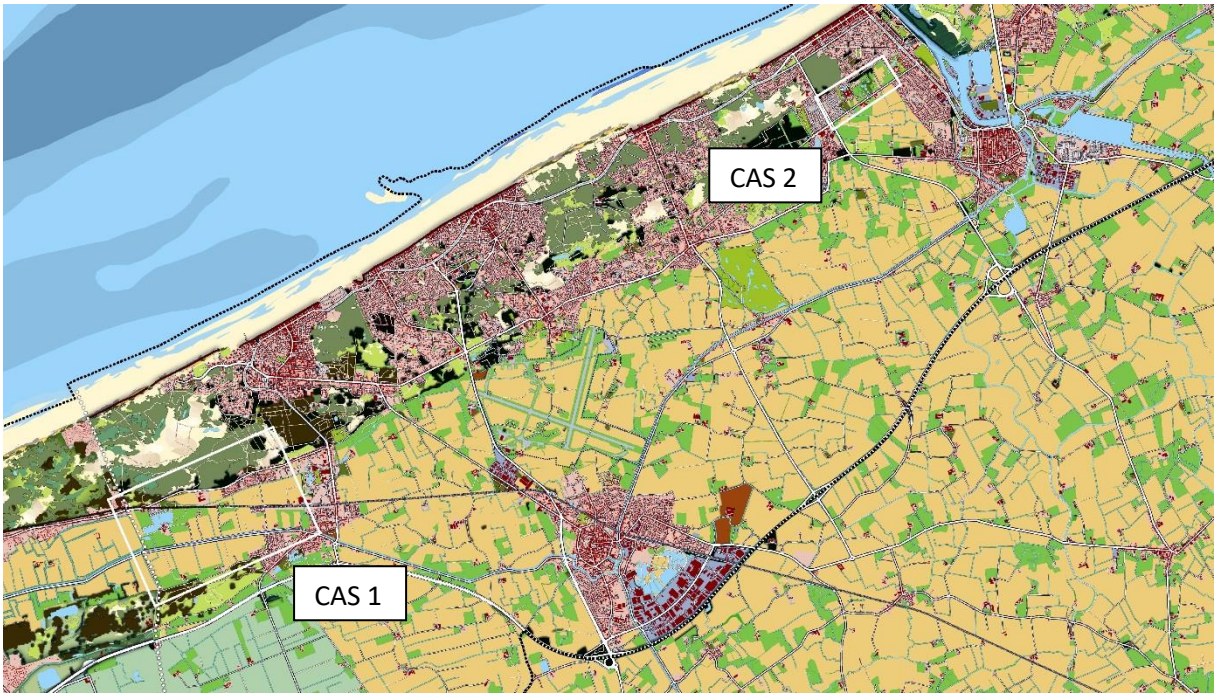

CAS 1

Paysage de transitions dunes-polders, au sud de la Dune du Westhoek et au nord de la dune Cabour (Cabourduinen, commune de De Panne).

Comment les deux complexes dunaires peuvent-ils être connectés de manière robuste et quelles sont les possibilités de préservation et de renforcement des transitions entre les polders et les dunes ?

CAS 2

Restauration des connexions entre les Simliduinen et les transitions dunes-polders de la Groenendijk (commune Nieuport).

Les Simliduinen sont maintenant isolées de la transition des polders des dunes méridionales. Les espaces récréatifs et les terrains privés peuvent-ils contribuer aux connexions écologiques par leur réorganisation et une gestion adaptée ?

Sites français

CAS 3

Espaces dunaires du Parc du Vent, de la Dune de la Licorne et la Dune Dewulf.

Ces espaces forment un cordon dunaire aujourd'hui très fragmenté par l'urbanisation littorale et ses infrastructures (rues et digue). Quelles solutions imaginer pour mieux connecter ces milieux, à travers le tissu urbain et/ou par la plage ?

CAS 4

Dunes littorales (Dune Dewulf, Dune Perroquet) et dune interne (Dune Fossile de Ghyvelde).

Entre les dunes littorales et la dune interne, un espace agricole, des infrastructures (routes, canal de Furnes…) ainsi qu'une urbanisation linéaire (Bray-Dunes), limitent les échanges entre ces deux grands espaces dunaires. Comment recréer de bonnes conditions d'échanges en améliorant globalement la qualité écologique du polder inter-dunaire et en renforçant les transitions dunes – polder ?

Photos des groupes de travail

CAS 1

CAS 3

CAS 2

CAS 4

Présentation des résultats des tables de travail

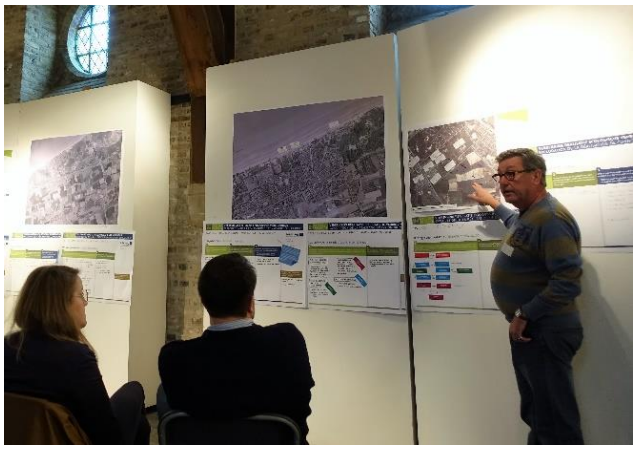

CAS 1 : Westhoek – Cabour

Restitution par Hannelore Malfait (PFO)

Situation :

Il s'agit de la "zone intermédiaire" entre les jeunes dunes du Westhoek et les dunes fossiles de Cabour. C'est un espace principalement agricole, traversé par des infrastructures.

Vision : « Une nature robuste ».

Le paysage, le potentiel touristique du secteur, l'eau et l'agriculture constituent la couche de base de la vision. La faisabilité du renforcement du maillage écologique réside dans l'imbrication de l'ensemble de la zone.

Les mesures souhaitées sont :

- Bandes enherbées le long des voies d'eau,
- Corridor écologique le long de la ligne de chemin de fer désaffectée,
- Supprimer les routes,
- Interconnexion naturelle = solide trame verte et bleue,
- Développement de boisements à l'arrière du camping.

Les campings et le parc d'attraction Plopsaland constituent une grande source de pression récréative.

Les instruments pour parvenir à la réalisation (durée de 10 à 20 ans) :

- Plan de structure spatiale pour ancrer la vision souhaitée,
- Plan de mise en œuvre spatial (SIP) pour aligner les destinations sur cette vision,
- Sensibilisation au niveau local : « la nature comme élément porteur ! »,
- Plan de développement pour mettre en œuvre des mesures concrètes sur le terrain,
- Prise en compte de 2 exploitations agricoles actives,
- Acquisition de terrains (banque foncière, servitudes, etc.) afin de créer un espace pour les connexions écologiques.

Recommandations pour le plan directeur/la charte :

Il convient d'étudier comment les développements souhaités peuvent apporter une valeur ajoutée aux différents usagers et acteurs de la zone. Les redevances pour la gestion de l'eau et les loisirs pourraient éventuellement constituer une source de revenus. En outre, le groupe considère qu'il est important de prévoir une compensation suffisante pour toute demande d'espace supplémentaire émanant par exemple de Plopsaland.

Les facteurs clés pour la réalisation de cette vision sont :

1° élaborer un SIP et travailler à son accompagnement social

2° Réalisation par phase

CAS 3 : Parc du Vent – Dune Dewulf

Restitution par Floria Charlet (CUD)

Situation :

La zone appartient en grande partie au Conservatoire du littoral et il existe des plans de gestion pour les zones naturelles, mais il y a une très forte fragmentation à cause de l'urbanisation (routes, parking).

Vision :

Il est important de renforcer le lien écologique entre la plage et les dunes, mais il faut aussi des connexions écologiques orientées est-ouest entre les différents espaces dunaires.

Les instruments pour y parvenir :

- Élaboration d'un plan de mobilité intercommunal : suppression de certaines routes, suppression/relocalisation des campings, ...
- Plan de gestion coordonné et gestion conjointe des digues promenades,
- Sensibiliser les propriétaires/résidents à une gestion écologique des jardins et des abords des zones naturelles et lutter contre les espèces exotiques envahissantes : les habitants sont les "acteurs",
- Acquisition de terrains (relocalisation d'un camping dans les dunes).

Questions après la présentation :

- Quel est le lien avec l'Opération Grand site des Dunes de Flandre ?

Le CAS 3 est compris dans le périmètre de l'OGS des Dunes de Flandre. C'est un site important qui marque le passage entre la ville et les dunes. L'objectif est de renforcer le côté naturel du secteur en reliant les espaces naturels et en effaçant certains aménagements ou infrastructures. Un groupe de travail sur l'organisation de l'accueil et de la découverte est lancé pour garantir une vision globale des sites prioritaires.

CAS 4 : Connexion écologique entre les dunes Marchand-Le Perroquet et les dunes internes de Ghyvelde

Restitution par Chloë Swendemann (CPIE Flandre Maritime)

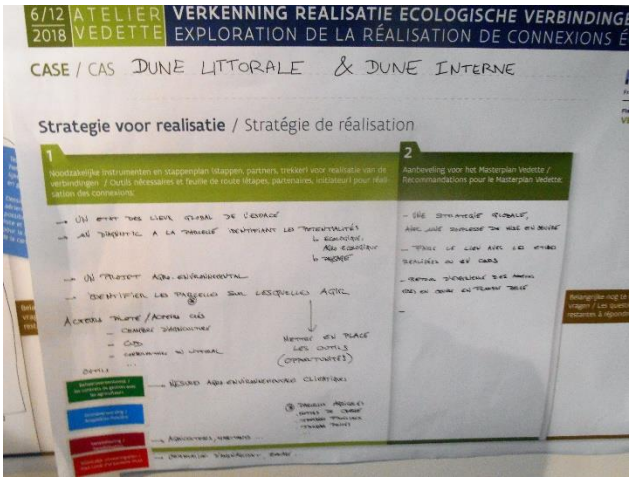

Situation :

La zone est quelque peu similaire à celle située entre le Westhoek et la dune Cabour. Cependant, la zone intermédiaire de polder est fortement urbanisée, a une utilisation agricole intensive et est traversée par des routes et le canal de Furnes.

Vision : « Développement de tremplins »

L'objectif n'est pas de créer un seul grand ensemble robuste de nature. Il s'agit de renforcer certaines zones localement et de les protéger pour la nature afin de réaliser des connexions écologiques au moyen de "tremplins", constitués de parcelles de terrain qui pourraient être éligibles pour la nature. À cette fin, le potentiel de chaque parcelle pourrait être examiné au cas par cas, en tenant compte des réalités socio-économiques. Les zones marécageuses existantes, plus accidentées, sont des espaces de nature intéressants et pourraient être particulièrement ciblés. La durée de réalisation de ces tremplins dépend de la coopération des propriétaires et des utilisateurs.

Instruments à réaliser :

- Grâce à la collaboration avec les agriculteurs, les propriétaires de jardins, les chasseurs et leurs terrains de chasse, ...
- Conclusion d'accords avec le conservatoire du littoral,
- Subventions et mesures d'accompagnement avec les agriculteurs,
- L'acquisition de terres ?

Questions et remarques après la présentation

- Il existe en effet des différences entre la France et la Flandre, qui expliquent une différence d'approche :
    - L'urbanisation en France est beaucoup plus importante. En Flandre, les transitions dunes-polders sont encore intactes.
    - Les usages sont plus intensifs en France. La zone intermédiaire est agricole homogène, en Flandre il y a un centre équestre.

Si la nature est développée seulement dans quelques endroits entourés d'une agriculture intensive, il ne sera pas possible d'établir une gestion optimale de l'eau. Il y aura également beaucoup d'impact marginal sur ces petits tremplins naturels. Elle ne pourra jamais devenir une nature à part entière. Cela restera secondaire.

Cependant, comme forme intermédiaire, une zone contiguë près de la dune Marchand pourrait être développée, créant un corridor plus robuste avec une utilisation plus durable des terres.

- Que devrait-il arriver à l'urbanisation à long terme ?

Les corridors écologiques ont certainement besoin d'être consolidés !

CAS 2 : Groenendijk

Restitution par Alain Maes (Conseil de l'environnement de Middelkerke)

Situation

Il s'agit d'une zone naturelle et agricole avec une zone intermédiaire comprenant des campings et un centre de réhabilitation. Des travaux sont actuellement en cours pour la réserve naturelle des Simli ifv rugstreeppad (plan de gestion). ANB est déjà propriétaire dans la zone intermédiaire.

Vision :

L'objectif est de créer 2 connexions écologiques car il existe des coupures. La piste cyclable et la voie piétonne ont déjà été supprimées, mais l'avenue Victor constitue également un obstacle. Il y a la présence de 2 campings, le domaine des dunes de Ter, un domaine de vacances et d'habitation.

Instruments à réaliser :

- Plan directeur pour ce sous-secteur,
- RUP : changement de zonage (la zone résidentielle est couverte par le décret sur les dunes),
- Acquisition de terres dans la zone agricole et, le cas échéant, accords d'échange et d'utilisation des terres pour les agriculteurs,
- L'introduction d'une gestion plus écologique du paysage dans le parc du domaine de Ter Duinen,
- Lorsque vous redessinez le contour du camping, veillez à ce qu'il soit aménagé de manière écologique en combinaison avec un sentier de randonnée,
- Crapaud à dos rayé : solutions techniques telles que les éco-tunnels ou même l'éco-pont,
- Dans le Lenspolder : forêt périphérique urbaine avec forêt de jeux et étang de baignade,
- Charte pour l'aménagement paysager.

Questions et commentaires suite à la présentation :

- Il existe des plans pour le stockage de l'eau en cas d'inondation. Le cours d'eau sans nom possède une eau pure qui offre un potentiel naturel. Ce cours d'eau ne doit pas être pollué par les débordements de l'épuration des eaux.
- Si vous voulez faire une charte avec des particuliers, quels sont les avantages pour eux ?
- Pour le domaine et les campings concernés, c'est l'occasion d'améliorer leur image.

Les facteurs clés pour la réalisation sont :

- Acquisition foncière,
- Partenariat,
- Soutien,
- Engagement politique.

“La pression récréative dans les zones naturelles : Quelles prises en compte ?”

Présentation 1 :

Evy Dewulf, Agentschap voor Natuur en Bos (ANB)

Il n'est pas toujours facile de trouver un équilibre entre la nature et les loisirs. L'ANB possède environ 70 000 ha de réserve naturelle et gère 80 000 ha. La gestion est basée sur 3 objectifs stratégiques : les personnes, la planète, le profit. La politique met de plus en plus l'accent sur l'expérience : "Où puis-je aller pêcher, faire du cheval, me promener, ... ?”

Il y a aussi de nouvelles tendances : VTT, géocaching, cavaliers, sentiers, aires de jeux... auxquelles l'ANB doit s'adapter et avec lesquelles elle doit dialoguer.

L'équilibre entre les objectifs de la nature, la protection de Natura 2000 et la demande de loisirs nécessite un dialogue régulier avec les utilisateurs :

- Plan de gestion : élaboré avec différents groupes de loisirs (jeunes, sportifs, clubs spécifiques, ...) => règlement d'accessibilité,
- Faire des compromis dans la mesure du possible (une carte sera établie pour chaque zone),
- Orientation des groupes de loisirs. Mais ce n'est jamais définitif ! Habituellement nécessaire pour s'adapter aux questions futures, la demande est grande...
- Impliquer les pratiquants, par exemple à Middelkerke, le club de VTT gère un sentier,
- Engagement (promesse) à l'égard de l'expérience,

- Prise en compte des nouvelles tendances : sentiers, géocaching, ... par exemple, certaines agences veulent offrir quelque chose d'unique comme une "plage dans les dunes" : marcher dans les dunes toute la journée de Knokke à De Panne. Nécessité que ANB soit impliquée le plus tôt possible afin de pouvoir réagir dès le début.

La communication est importante :

- Moments d'information et marches,
- Panneaux de bienvenue et brochures d'information : informez les gens à l'avance car les habitants de la côte ont souvent beaucoup de temps,
- Site web et vidéos, médias sociaux,
- Parier sur les médias sociaux : exemple « le garde forestier qui gazouille »,
- Présence sur place ! Le manque de personnel est malheureusement un point douloureux. Le garde forestier est un lien crucial dans l'équilibre entre les loisirs et la nature. Non seulement avec le doigt levé, mais surtout pour l'information et la sensibilisation.

Les initiatives dans le cadre de VEDETTE sont :

- 2019 : aménagement points de vue dans le Simli,
- 2020 : Save the Sahara (exposition itinérante, film, ...),
- Étude sur l'accueil sur le site « le Perroquet » au niveau de la frontière,
- Masterplan : attention aux passages sécurisés, etc.

Questions à la suite de la présentation

- Quels sont les plus grands obstacles en termes de nature récréative au sein de Vedette ?

Il y a une multitude de questions concernant l'utilisation récréative des zones naturelles. Il y a une grande pression pour les loisirs. Il y a toujours de plus en plus de demandes provenant de différentes formes de loisirs.

Certaines problématiques sont spécifiques :

- Les MTB'ers, contrairement aux cavaliers par exemple, ne sont pas unis (beaucoup de pratiquants libres), ce qui rend difficile la concertation et de la coordination,
- Les chiens en liberté sont également un problème,
- Le manque d'application/supervision est un point difficile,
- Lorsqu'on autorise des activités ponctuellement, l'accès et l'utilisation d'une réserve naturelle sont souvent considérés comme un droit permanent, un acquis (au lieu d'une faveur ponctuelle).

Aux Pays-Bas, les VTT doivent acheter un ticket dans certaines zones naturelles. Ce billet est accompagné d'une campagne de sensibilisation (billet + explications). Il y a aussi plus de supervision, non seulement par les gardes forestiers officiels, mais aussi par les gardes naturels volontaires en uniforme.

“La pression récréative dans les zones naturelles : Quelles prises en compte?”

Présentation 2 :

Isabelle Bouton, Département du Nord

La Commission Départementale des Espaces, Sites, Itinéraires (CDESI) et le Plan Départemental des Espaces, Sites, Itinéraires (PDESI) sont des outils pour maitriser les sports de nature.

Des politiques ont été développées depuis 2000 pour faire face à la forte demande de loisirs touristiques, mais tout n'est pas possible dans les réserves naturelles. On tente d'élaborer un plan qui profitera aux amateurs de sport ainsi qu'à l'environnement et au tourisme.

L’arbre des objectifs propose 15 axes opérationnels (disponible sur le site internet du Département du Nord et également dans la présentation).

La Commission est un organisme multipartite qui se réunit autour d'un projet commun. Ils travaillent dans différents groupes thématiques (chasseurs, pêcheurs, nature, ...). Le président est un représentant élu. Il y a une représentation des instituts, des clubs sportifs, des associations de protection de la nature, des propriétaires/utilisateurs. Il existe également des groupes de travail techniques ayant des connaissances et une expertise technique (juridique, travaux routiers, ...). Les partenaires flamands seront également invités à participer aux groupes de travail thématiques. Le comité se réunit 3 fois par an. Les groupes de travail donnent des conseils. Cela passe par le comité pour aboutir à la décision-cadre. Des efforts seront faits pour proposer une offre de qualité de sports de nature, mais aussi pour pérenniser l'espace ouvert.

Au cours de 3 ateliers (sports phares tels que la randonnée, le VTT, le vélo, sports en plein essor tels que le trail, la marche nordique, le paddle et les sports typiques tels que la voile, le longe-côte, ...), les questions suivantes seront abordées :

1. Inventaire : Quels sont les sports pratiqués ? Où sont les espaces naturels ? Où est le potentiel ?
2. Encadrement : Lesquels allons-nous prévoir ? La législation fournit un cadre, mais chacun choisit les sports de nature qui sont proposés.
3. Communication : Comment diffuser les messages ?

Il est important pour le département du Nord de trouver le bon équilibre entre les loisirs, l'économie et l'écologie et de travailler ensemble en "partenariat".

Questions à la suite de la présentation :

- Comment voyez-vous la relation avec les réserves naturelles dans la zone de projet de VEDETTE par rapport à l'accueil du public en général ? Pour le littoral de la mer du Nord, le Département du Nord est le gestionnaire des réserves naturelles et le Conservatoire du littoral en est le propriétaire. Où se situe la compétence du DESI ?

En l'examinant non pas par département, mais par territoire, nous nous concentrons donc sur une opération axée sur un espace bien identifié avec ses caractéristiques et ses des acteurs locaux.

Une coopération spécifique est nécessaire pour :

- Se féliciter de la gestion des zones naturelles,
- Le maintien de sentiers de qualité pour la randonnée, mais également réfléchir s'ils sont compatibles avec d'autres activités comme le trekking. Il y a aussi un temps d'analyse pour identifier les sentiers qu'il faut abandonner si l'impact de leur fréquentation n'est pas compatible avec le milieu naturel.
- Des possibilités pour la pratique de l'équitation sont étudiées sur la plage, au regard des autres usagers de cet espace, de comment les activités se répartissent dans l'espace et aux différents moments de la journée.

- Comment la pression récréative sur les réserves naturelles est-elle traitée ?

Il s'agit toujours de trouver un équilibre. En prenant en compte la sensibilité aux perturbations des zones naturelles. L'orientation vers les lieux les moins vulnérables est essentielle. Faire l'expérience du sport dans la nature : si l'impact est trop important, cela ne sera pas pris en compte dans le plan.

- Un sport pourrait-il contribuer à la gestion de la nature ? Y a-t-il une valeur ajoutée entre les loisirs et la nature ?

Les événements sportifs uniques, par exemple un parcours sportif, sont uniques et passent également par des réserves naturelles. Ce n'est pas la même chose que les circuits permanents. Quel est leur impact ? Les athlètes ont-ils l'œil pour le paysage et la nature ? Est-ce une valeur ajoutée ?

Il y a un certain souci d'avoir une offre de qualité suffisante pour les athlètes, étant donné le difficile équilibre avec le soin de la nature.

Brainstorm : comment parvenir à un meilleur équilibre entre la nature et les loisirs ?

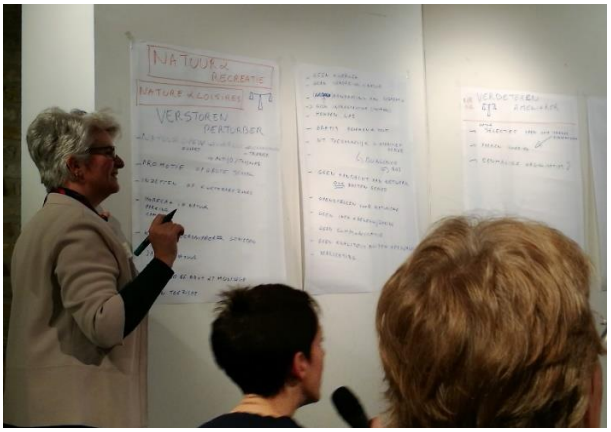

Cette séquence de travail demande à l'ensemble des participants de travailler sous la forme d'un brainstorming inversé. Les propositions sont notées au fur et à mesure.

Qu'est-ce que le brainstorming inversé ? Également appelé brainstorming négatif, il consiste tout simplement à prendre un problème à l'envers pour trouver une solution à l'endroit. L'objectif est d'arriver à des points de vue différents de cette manière.

Les deux présentations précédentes répondaient à la question suivante : comment pouvons-nous améliorer/préserver l'équilibre entre la nature et les loisirs ?

Pour cette séquence la question est inversée : comment faire en sorte que l'équilibre entre la nature et les loisirs soit perturbée ?

Les participants ont donné les réponses suivantes :

- Nature ouverte à tous les événements/tendances à tout moment,
- Effectuer une promotion/communication à grande échelle,
- Focus/mise en avant des zones naturelles vulnérables,
- Restauration, parkings, campings... dans les réserves naturelles,
- Favoriser des zones naturelles petites et fragmentées,
- Permettre de chasser dans la nature,
- Permettre de faire du bruit et de la musique forte partout dans les réserves naturelles,
- Ne pas assurer de supervision,
- Ne pas prévoir de consultation,
- Ne pas prévoir de défense de la nature dans la consultation,
- Ne pas fournir d'infrastructure d'accueil,
- Adapter chaque réserve naturelle aux besoins en matière de loisirs,
- Laisser les chiens courir librement partout,
- Que chacun, partout, cueille des fleurs et emporte du bois avec lui,
- Rendre les zones attrayantes inaccessibles au public,
- Ne pas assurer l'accès et la gestion des zones de dunes, mais les détruire,
- Ne pas prêter attention à la mise en réseau en dehors de la zone,
- Ouvrir les réserves naturelles au naturisme,
- Ne pas fournir de panneaux d'information et de signalisation,
- Ne pas communiquer,
- Ne pas fournir de qualité en dehors de la région,
- Installer de l'éclairage partout,

Lorsque les réponses ont été inversées, les recommandations suivantes sont apparues :

- Ouverture sélective de réserves naturelles pour des événements et des nouvelles tendances,
- Prévoir également des zones moins sensibles telles que des parcs pouvant être utilisés pour des événements et des nouvelles tendances,
- Mieux impliquer/sensibiliser les différents utilisateurs,
- Se concentrer sur les sons de la nature pour réduire la pollution sonore,
- Tenir compte de la capacité d'accueil de la nature lors de la conception des loisirs,
- Lors de la conception de loisirs, il convient d'examiner l'environnement au sens large et de ne pas se concentrer uniquement sur la réserve naturelle elle-même,
- Faire des choix, certaines zones peuvent être utilisées pour des formes spécifiques de loisirs, d'autres non,
- Construire un zonage (repos/activités),
- Les réseaux sont importants, y compris les réseaux transfrontaliers,
- Les pratiquants de loisirs (sous toutes leurs formes, clubs, …) peuvent également être impliqués dans la gestion de la nature,
- Étudier également d'autres formes de surveillance,
- Porter attention à la sensibilisation, à la participation et à la consultation.

Les cas suivants n'ont pas été notés lors du brainstorming, mais sont le résultat direct de l'inversion des réponses :

- Etablir des réserves naturelles suffisamment robustes,
- Prévoir une infrastructure d'accueil adéquate,
- Rendre les zones attrayantes accessibles au public, sous réserve d'accords/conditions cadres clairs.